

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 29 mars 2024

Secrétaire de séance : André LABARTHE

Étaient présents 46 titulaires, 1 suppléant, 11 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jérôme PALAS (suppléant de Michel CONTOU-CARRERE)

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Ophélie ESCOT à Jacques MARQUÈZE, Jean-Michel IDOÏPE à Anne BARBET, Claude BERNIARD à Laurent KELLER, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Jean CONTOU-CARRÈRE à Flora LAPERNE, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Bruno JUNGALAS à Daniel LACRAMPE,

Absents : Jean-François CASAUX, David MIRANDE, Marie-Pierre CASTAINGS, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Philippe SANSAMAT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Cédric PUCHEU, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Patrick MAILLET, Muriel BIOT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY, Bernard AURISSET,

M. OXIBAR expose :

Les informations relatives à ce budget annexe figurent dans le rapport de présentation des politiques économiques et contractuelles adopté précédemment.

Les comptes du Budget Annexe de l'Atelier Relais Bois Energie s'établissent en équilibre en recettes et en dépenses soit :

- Pour la section de fonctionnement : 19 770.42 €
- Pour la section d'investissement : 31 545.37 €

Pour l'équilibre du budget, la subvention prévisionnelle 2024 versée par le Budget Général est de 15 559.54 €.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- APPROUVE le Budget Primitif 2024 de l'Atelier Relais Bois Energie, arrêté aux montants ci-dessus,
- ARRÊTE à 15 559.54 € la participation en faveur du Budget Annexe de l'Atelier Bois Energie, qui sera inscrite au Budget Général 2024,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 10 avril 2024
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé AL

Signé BU

André LABARTHE

Bernard UTHURRY